



## RACE DE CHIENS



En France, les races de chiens sont réparties en 10 groupes



1. chiens de berger et de bouvier (sauf chiens de bouvier suisse)



2. chiens de type pinscher et schnauzer, molossoïdes, chiens de bouvier suisse



3. chiens terriers



4. teckels



5. chiens de type spitz et de type primitif



6. chiens courants et chiens de recherche au sang



7. chiens d'arrêt



8. chiens leveurs de gibier, rapporteurs et chiens d'eau



9. chiens d'agrément ou de compagnie



10. lévriers

## LOF

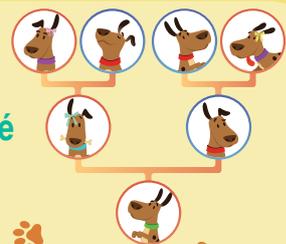


Le Livre des Origines Françaises (LOF) est un registre où sont répertoriées les origines des chiens français de race. Seuls les chiens inscrits au LOF ont le droit à l'appellation « chien de race ».

## PEDIGREE



Il s'agit d'un document officiel remis par la société centrale comportant la généalogie du chien et qui certifie l'exactitude de ses origines. Il est délivré à titre définitif à la suite d'un examen de confirmation au cours duquel des juges vérifient que le chien est bien dans le standard de sa race.



## STANDARD DE RACE

Il s'agit d'un texte officiel validé par la FCI (Fédération Cynologique Internationale) qui décrit l'aspect physique du chien idéal, l'historique de la race, son caractère. On y retrouve les défauts excluants un chien de la race. Ces standards constituent LA référence sur laquelle se basent les juges au moment d'évaluer les chiens lors des expositions tenues dans les pays membres de la FCI et les éleveurs dans leur tentative de production de chiens de qualité supérieure. Ces standards peuvent être amenés à évoluer.

